

ACTION URGENTE

HAÏTI. DES FAMILLES EXPULSÉES DE FORCE DE DEUX CAMPS

Des centaines de familles ont été expulsées de deux camps de fortune situés à Port-au-Prince (Haïti). Aucune n'a eu le temps de rassembler ses affaires avant que les abris ne soient détruits.

Le 12 janvier, trois ans jour pour jour après le séisme dévastateur qui a fait 200 000 morts et 2,3 millions de sans-abri, des agents de la municipalité et de la protection civile ont expulsé de force quelque 600 familles du camp Place Sainte-Anne, à Port-au-Prince. Les habitants n'ont été informés de cette mesure que cinq jours à l'avance et se sont vu promettre 20 000 gourdes (environ 345 euros) par famille. Selon le Groupe d'appui aux réfugiés et rapatriés, une organisation non gouvernementale, 250 familles n'ont toujours rien reçu. Le jour de l'expulsion, aucune famille n'a eu le temps de rassembler ses affaires avant la destruction des abris.

Le 22 janvier, des policiers ont expulsé violemment 84 familles d'un autre camp de Port-au-Prince appelé Fanm Koperativ. Ils étaient accompagnés d'un groupe d'hommes armés de machettes et de masses et un homme a été passé à tabac. Aucun avis d'expulsion n'avait été émis et aucune ordonnance judiciaire n'a été produite, malgré la présence d'un juge de paix. Là encore, les familles n'ont pas eu le temps de récupérer leurs effets personnels avant que les tentes et autres abris ne soient démolis. Quelques jours auparavant, les habitants avaient organisé une conférence de presse visant à dénoncer l'immobilisme des autorités face à leur situation. Ils estiment que leur expulsion était peut-être une mesure punitive.

Amnesty International est extrêmement préoccupée par le fait que les habitants des camps de déplacés continuent d'être expulsés de force au mépris des normes internationales relatives aux droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à stopper immédiatement toutes les expulsions forcées de personnes vivant dans des camps de déplacés et à veiller à ce que les expulsions ne soient envisagées qu'en dernier ressort et dans le respect total des garanties inscrites dans les normes régionales et internationales relatives aux droits humains, notamment en menant une véritable consultation et en trouvant des solutions de relogement convenables ;
- demandez-leur de proposer des voies de recours aux familles expulsées des camps de Place Sainte-Anne et de Fanm Koperativ, y compris une solution de relogement convenable ;
- priez-les instamment de chercher des solutions durables aux besoins d'hébergement des centaines de milliers de familles qui vivent encore dans des camps de fortune où les conditions sont déplorable.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 13 MARS 2013 :

Président

Michel Joseph Martelly
Palais national
Rue Magny, Port-au-Prince, Haïti
Fax : + 1 202-745-7215 (via
l'ambassade d'Haïti aux États-Unis)
Twitter : « Appel au président haïtien
@MichelJMartelly pour l'arrêt des
expulsions forcées à Jalousie #Haïti
Please RT »
Courriel :
communications@presidentmartelly.ht
Formule d'appel : *Dear President, /*
Monsieur le Président,

Directeur général de la police haïtienne

Godson Orélus
Directeur général de la PNH
Police nationale d'Haïti
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : godore68@hotmail.com
Formule d'appel : *Dear Director, /*
Monsieur le Directeur,

Maire de Port-au-Prince

Marie-Joseph René
Mairie de Port-au-Prince
151, angle avenue Jean-Paul II et
impasse Duverger, Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
Courriel :
mairiedeportauprince@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Haïti dans votre pays (adresse(s) à compléter) :
Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

HAÏTI. DES FAMILLES EXPULSÉES DE FORCE DE DEUX CAMPS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Trois ans après le séisme dévastateur qui a touché Haïti le 12 janvier 2010, faisant plus de 200 000 morts et quelque 2,3 millions de sans-abri, on estime que 350 000 personnes vivent toujours dans des camps de fortune.

Depuis le tremblement de terre, des dizaines de milliers de personnes ont été expulsées de force de ces camps. En septembre 2012, l'Organisation internationale pour les migrations a signalé que près de 80 000 personnes (soit 21 % de la population totale des camps) vivant essentiellement dans des camps établis sur des terrains privés risquaient d'être expulsées.

Au 31 août 2012, 60 978 personnes avaient été expulsées de 152 sites, au mépris des garanties prévues par la loi. Se retrouvant de nouveau sans abri, elles se sont souvent réinstallées dans des zones fortement susceptibles d'être touchées par des catastrophes naturelles ou dans des camps plus vastes qui ne risquent pas d'être évacués sous peu mais où aucun service n'a été mis en place.

Noms : Quelques 684 familles expulsées des camps de déplacés de Port-au-Prince (Haïti)

Genre : hommes et femmes

AU 24/13, AMR 36/003/2013 30 janvier 2013